



## Déclaration du SNUipp-FSU 93 à la CAPD du 9 mai 2017

Monsieur le directeur académique,  
Mesdames et messieurs les membres de la CAPD,

Les élections présidentielles ont pris fin il y a deux jours. Notre soulagement est grand, nos concitoyens ont refusé qu'un parti antidémocratique et xénophobe accède au pouvoir.

Cependant, le nouveau Président de la République française portait dans son programme, en tant que candidat, un certain nombre de mesures pour la fonction publique et l'école, dont certaines devraient s'appliquer très rapidement. Le SNUipp-FSU 93 souhaite s'exprimer dès cette CAPD sur certains aspects qui nous concernent directement.

Tout d'abord, nous tenons à dire que le SNUipp et la FSU s'opposeront fermement aux 120 000 suppressions de postes dans la FP programmées par M. Macron. Après les 150 000 suppressions de postes de M. Sarkozy, puis les redéploiements à l'intérieur de la fonction publique qui ont permis à M. Hollande les créations de postes d'enseignants du dernier quinquennat, nous ne pourrions accepter la poursuite de la destruction de pans entiers des services publics et de la fonction publique. Car décidément, ce n'est pas comme cela qu'on luttera contre la désespérance sociale qui a conduit à 1/3 de vote pour le Front National.

Concernant plus précisément le 1<sup>er</sup> degré, des « CP à 12 » devraient être organisés dès septembre 2017, par redéploiement de postes existants. Le SNUipp-FSU est très inquiet de la perspective qui semble la plus crédible de l'utilisation des PDMQDC pour cela. Or, si la baisse des effectifs est un objectif louable, le nouveau gouvernement doit entendre, de la part des professionnels de terrain, que ce serait une grave erreur de détruire ce qui commençait à peine à redynamiser l'école !

En effet, dans le 1<sup>er</sup> degré, l'efficacité de l'école repose en premier lieu sur le collectif de travail que forme le conseil des maîtres. Ce collectif de travail a été terriblement mis à mal, il est indispensable de le rappeler.

Avant 2008, les enseignants se réunissaient un samedi matin sur trois, la concertation des équipes était inscrite dans l'emploi du temps régulier de l'école. Avec la suppression du samedi matin de la réforme Darcos, ce temps de concertation a été annualisé, il est devenu très difficile à organiser. La mise à mal du travail collectif, additionnée à d'autres mesures régressives sur la formation, les programmes, les RASED, ... ont fragilisé l'identité professionnelle du 1<sup>er</sup> degré.

La réforme des rythmes scolaires du gouvernement suivant a accentué cette déstabilisation du fonctionnement de l'école primaire, en désorganisant encore plus les écoles et le travail des équipes enseignantes. D'autant plus que sur le temps « disponible » pour les échanges collectifs, ont dû être placées les AP puis les APC, ces temps qui ne concernent que quelques élèves à chaque séance et qui avaient été inventés par M. Darcos pour masquer la suppression des RASED.

Depuis peu, et seulement en éducation prioritaire, les « Plus de maîtres que de classes » ont commencé à se déployer. Autour de ces maîtres supplémentaires, la concertation, la réflexion pédagogique en équipe, l'élaboration collective ont pu redémarrer. Certes, le temps manque toujours dans ces équipes, et les APC représentent un point de crispation car elles font souvent obstacle à cette dynamique collective... mais les PDMQDC représentent, pour le SNUipp dont c'est une revendication historique, un vrai début de restauration de notre identité professionnelle trop malmenée. Ce message doit parvenir rapidement au nouveau Président et à son futur gouvernement.

D'une manière générale, les enseignants du primaire sont très exposés aux « risques psycho-sociaux », les démissions sont trop nombreuses, on leur reconnaît un temps de travail réel qui déborde largement le cadre réglementaire... Dès l'installation du nouveau gouvernement, le SNUipp-FSU interviendra très vite sur la surcharge de travail des enseignants du 1<sup>er</sup> degré, sur leurs obligations de service intenable, sur les APC, sur l'indispensable restauration du collectif de travail dans les écoles, mais aussi le manque de RASED, le manque de réponses aux situations d'élèves qui font exploser le cadre scolaire, l'inclusion sans moyens, ... Dans les nouvelles ORS, tout un pan de notre travail est nié : les conseils et le lien école/collège, la continuité des cycles : ce travail devra-t-il se faire par des heures en plus des ORS ? La charge de travail est trop lourde et le travail en équipe empêché, nous ne pouvons pas continuer comme cela. Il en va de l'identité professionnelle des enseignants du 1<sup>er</sup> degré, de la capacité qui leur est donnée d'accomplir leurs missions.

Il y a une autre question précise qui nous concerne particulièrement en Seine-Saint-Denis, et qui a fait l'objet d'une grande attention du nouveau Président lors de sa campagne, c'est l'accompagnement des enfants handicapés à l'école. Nous avons besoin de réponses claires et fiables de l'institution. Le conseiller de la ministre, M. Tournier nous a assuré le 26 avril que les crédits AESH étaient désormais délégués au niveau académique. Pouvez-vous nous confirmer, oui ou non, que tous les CUI dont le contrat se termine vont être recrutés comme AESH dès maintenant s'ils ont un avis favorable ?

La CAPD d'aujourd'hui valide la première phase du mouvement intra. Nous saluons à nouveau le travail des collègues du service, car avec 4064 participants, pour le moment 6 cascades seulement sont prévues, cela est très peu.

Par contre, en étudiant les résultats, on dénombre 6 directions d'application en élémentaire vacantes, 1 en maternelle. Il n'y avait que 2 directions d'application vacantes l'année dernière. Le SNUipp-FSU 93 réitère sa demande d'ouverture de la liste d'aptitude des DEA par madame la rectrice. Il est important dans un département comme le nôtre, où 1/3 des enseignants sont stagiaires ou débutants, de ne pas supprimer ces lieux de mise en réseau des formateurs et de ressources pour tous, y compris les IEN qui font appel à nos collègues DEA notamment quand ils ont besoin de « points de chute » pour les stagiaires en grande difficulté. Toujours concernant la formation des débuts de carrière, 22 postes de CPC restent vacants (11 CPC généralistes et 11 CPC EPS) cela nous inquiète fortement. La circulaire du mouvement prévoit un classement en priorité 1 ou 2 par les IEN ; nous ne comprenons pas que des collègues, ayant eu l'avis favorable de la commission départementale, qui se sont portés candidats sur ces postes, qui ont été reçus par les IEN, n'aient rien obtenu car leurs vœux ont été neutralisés et que des postes restent vacants.

Concernant les recours pour détachement, nous ne comprenons pas pourquoi ces recours ne sont pas étudiés lors de cette CAPD contrairement aux années précédentes. Les collègues dans leur courrier ont demandé la saisine de la CAPD mais vous leur avez déjà répondu. Même si vous précisez que votre avis n'est que consultatif, vous savez très bien que le ministère suit toujours votre avis. Les collègues sont maintenant contraints de faire un recours hiérarchique.

En ce lendemain d'élections présidentielles, le SNUipp-FSU 93 conclut sa déclaration en appelant de ses vœux un dialogue social indispensable à toute évolution du système éducatif. Dialogue social qui ne peut tout simplement exister sans une volonté forte d'associer les principaux acteurs à l'élaboration des choix les concernant, de même qu'il ne peut exister sans la confiance possible dans les réponses données par l'institution.

Nous vous remercions de votre attention.